

**Mission Opérationnelle
Transfrontalière**
Transfrontier
Operational
Mission

**La coopération territoriale en
Europe**

Paris, 19 octobre 2017

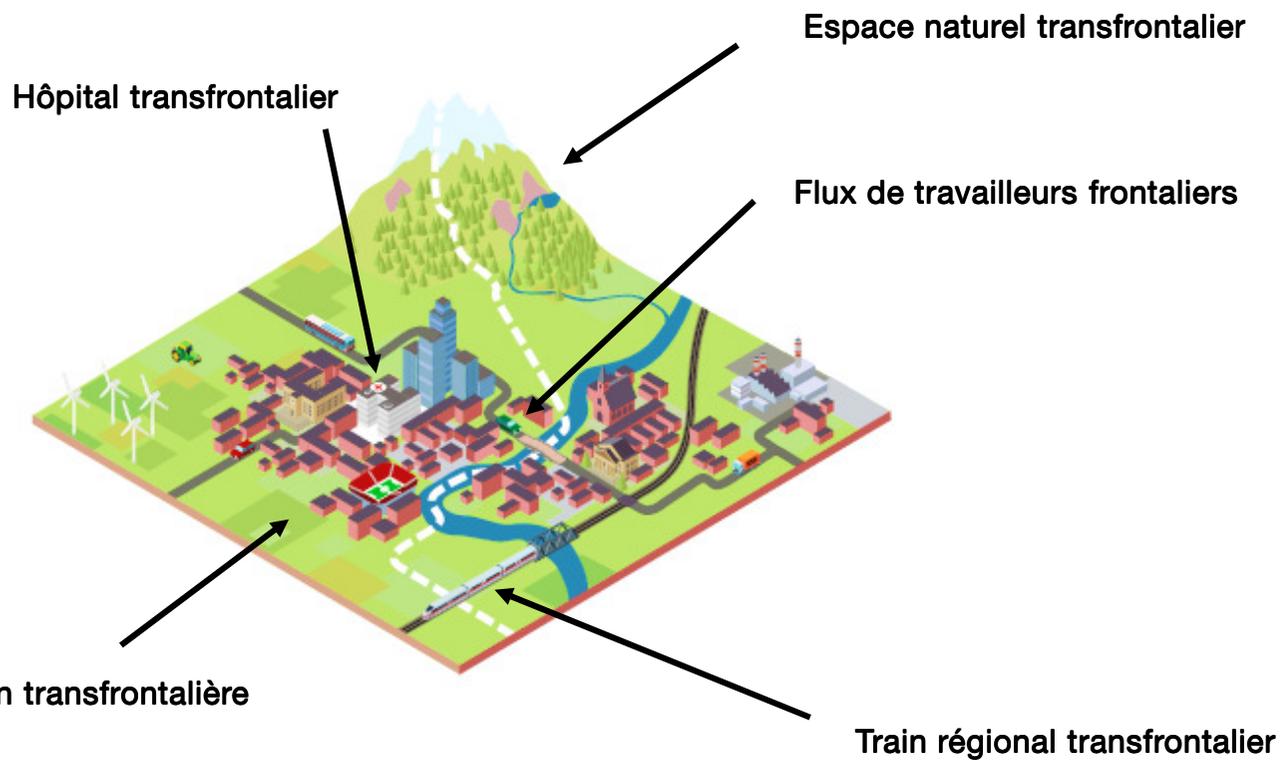


Jean Peyrony, DG Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)



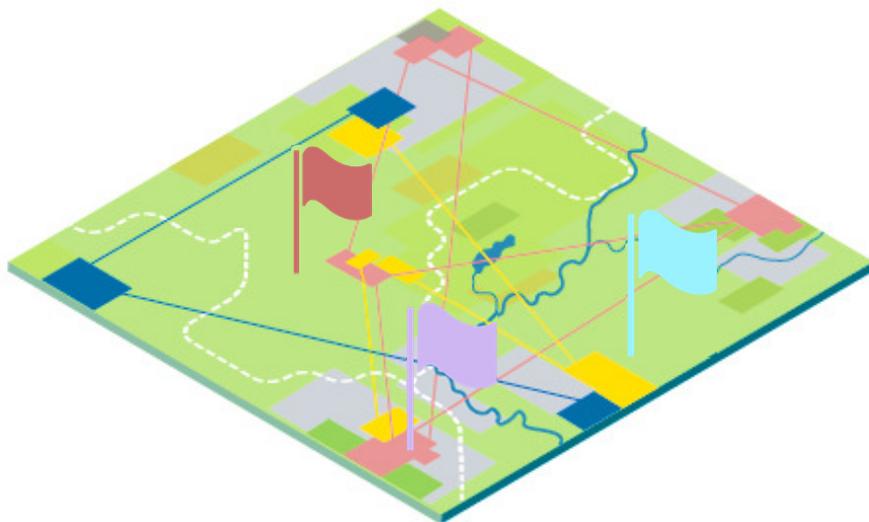
La coopération transfrontalière, une approche à différents niveaux

AU NIVEAU LOCAL





La coopération transfrontalière, une approche à différents niveaux

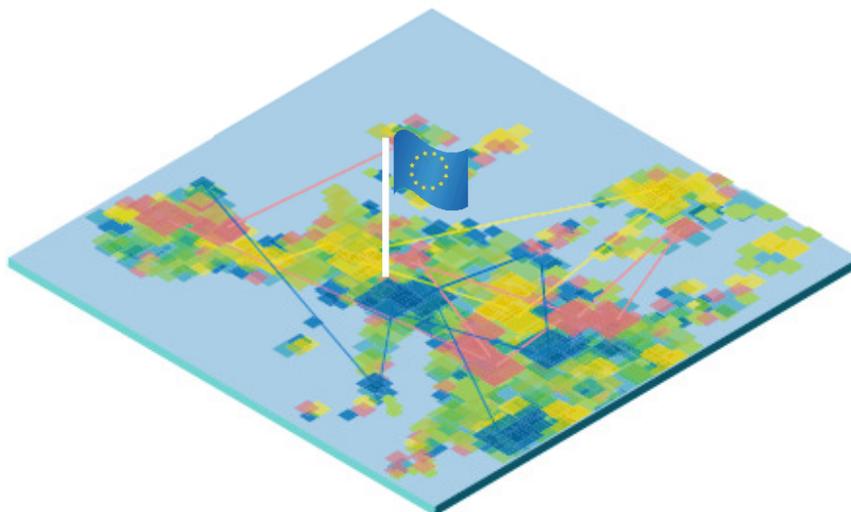


AU NIVEAU NATIONAL

- Des espaces en périphérie
- Des espaces mal appréhendés par les politiques nationales
- Des espaces où la frontière est une ressource (travailleurs frontaliers, mutualisation d'équipements...)
- Un lieu de coexistence de deux ou plusieurs systèmes



La coopération transfrontalière,
une approche à différents niveaux



AU NIVEAU EUROPEEN

- Des sites pilotes de la construction européenne
- Des territoires spécifiques pas toujours pris en compte par les politiques européennes



La MOT, des réponses adaptées à chaque niveau

AU NIVEAU LOCAL : Un réseau de 70 adhérents



AU NIVEAU NATIONAL : 5 partenaires institutionnels

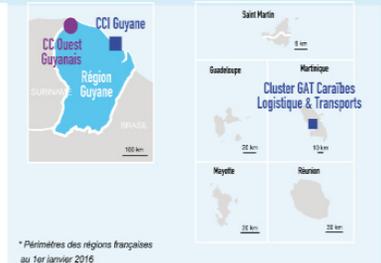


AU NIVEAU EUROPEEN : membre de réseaux



Catégorie d'adhérents Category of members Mitglieder-Kategorien

- Etat State Staat
- Région* Region Region Canton Canton Kanton Communauté autonome Autonomous community Autonome Gemeinschaft Département Province Province Provinz
- Groupement plurinational de collectivités territoriales Plurinational grouping of local authorities
- Réseau Network Netzwerk
- ✱ Groupement européen de coopération territoriale (GECT) European grouping of territorial cooperation (EGTC) Europäischer Verbund für territoriale Zusammenarbeit (EVTZ)
- Groupement de collectivités territoriales Grouping of local authorities Verband von Gebietskörperschaften
- Commune Municipality Gemeinde und Kommune
- Entreprise Company Unternehmen
- Autre structure Other structure Weitere Struktur
- ♠ Personnes physiques (not shown on the map) Natural persons (not shown on the map) Natürliche Personen (not shown on the map)



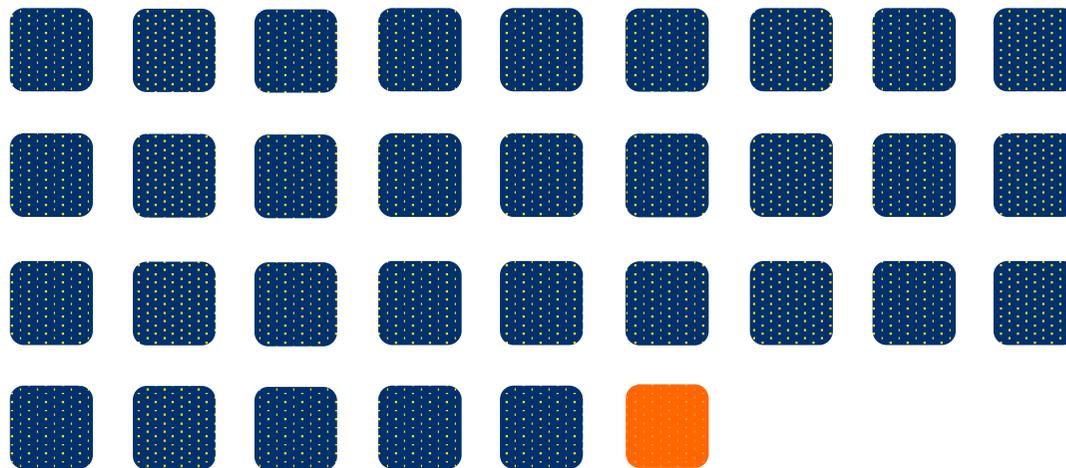
38, rue des Bourdonnais - 75001 Paris – France
www.espaces-transfrontaliers.eu

tél. : +33 1 55 80 5
mot@mot.asso.fr



- Le cadre général de la coopération territoriale 2014/2020
- Le droit de la coopération transfrontalière; les GECT
- Les territoires transfrontaliers : l'exemple du Grand Genève
- La gouvernance multi-niveaux du transfrontalier

La politique de cohésion 2014-2020



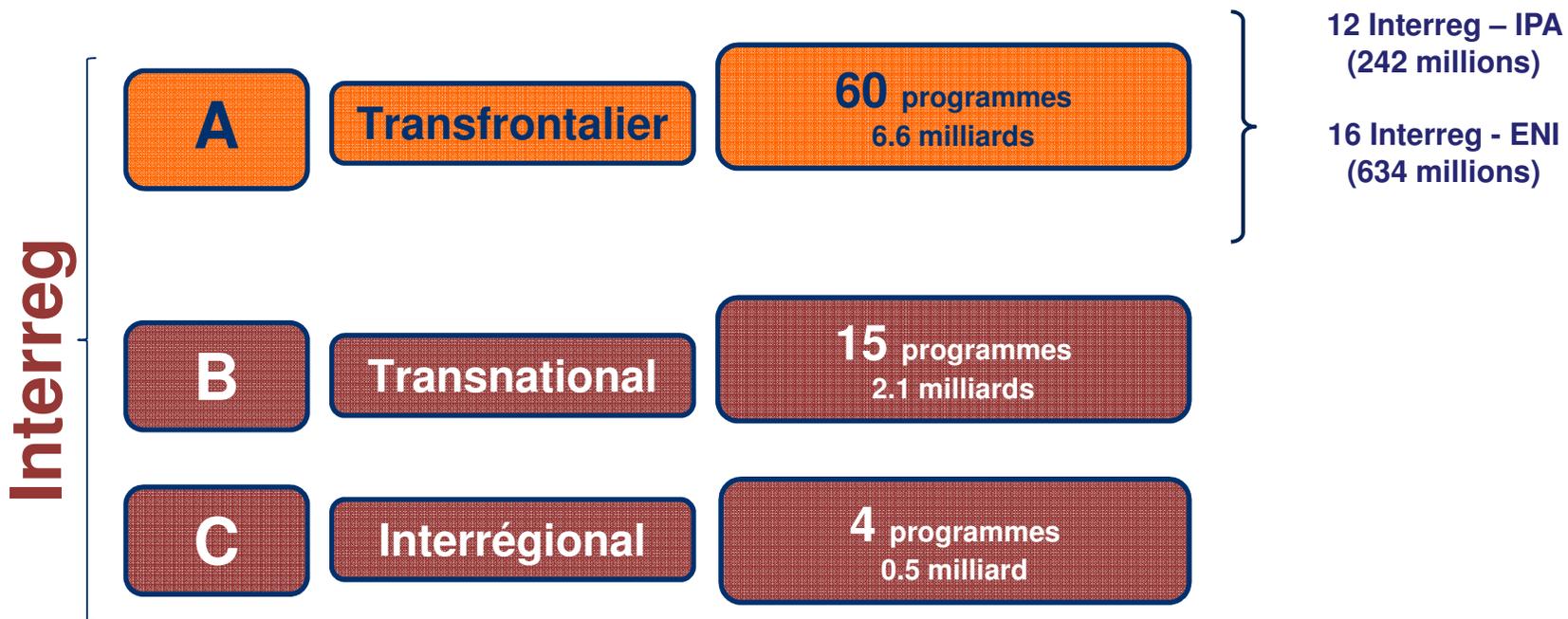
Objectif 1 :
Investment for growth & jobs
340 milliards €

Objectif 2:
Coopération Territoriale Européenne
10 milliards €

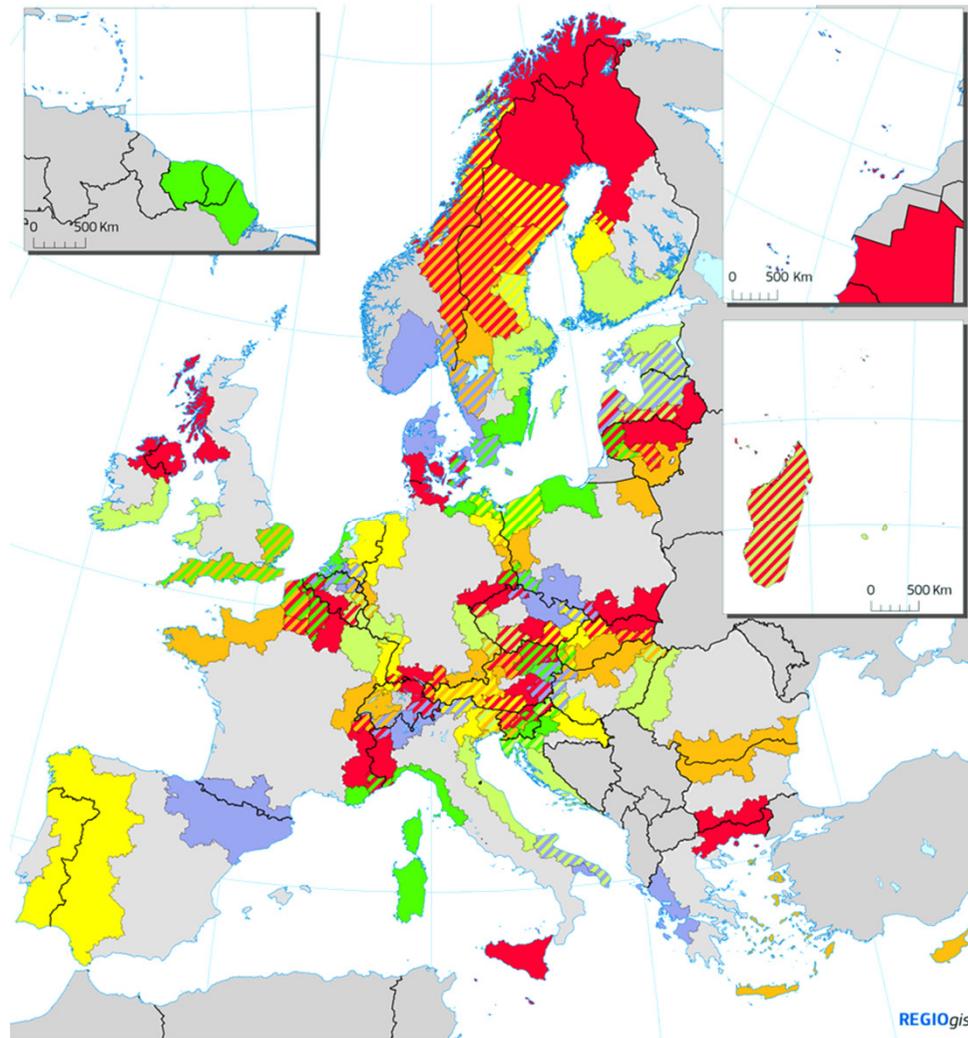
Interreg 
EUROPEAN UNION

Objectif 2 Interreg

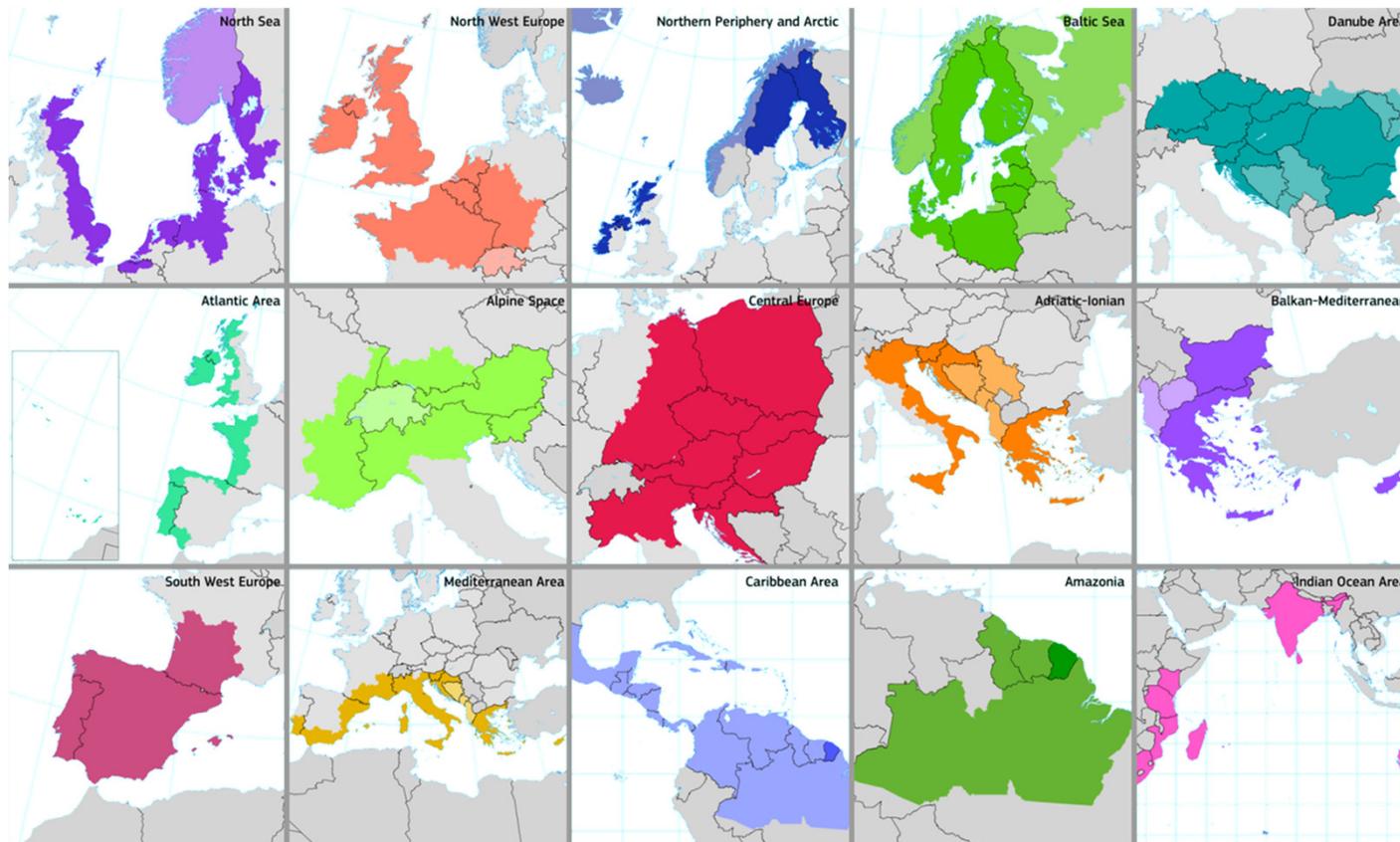
3 volets, 107 programmes (cofinancement FEDER : EUR 10 milliards)



La coopération transfrontalière

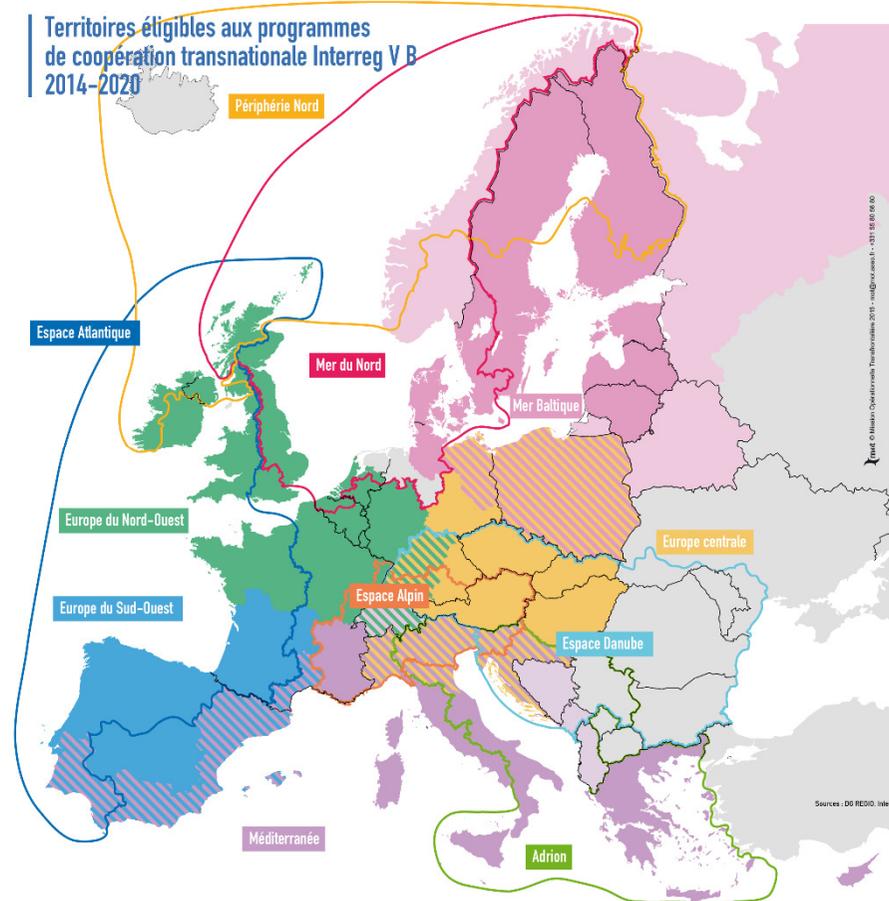


La coopération transnationale



L'Union Européenne et ses politiques de coopération aux frontières externes et internes

- La coopération transnationale en Europe



La coopération interrégionale

coopération en réseau pour échanger les expériences en matière de développement régional:

- thématique (INTERREG EUROPE)
- entre villes (URBACT)
- entre réseaux scientifiques dédiés à l'étude des territoires (ESPON)
- entre programmes de coopération (INTERACT)



La coopération transfrontalière :

- **relations de voisinage** qu'entretiennent les **collectivités territoriales et leurs groupements** de part et d'autre des frontières,
- **modalité d'exercice des compétences** qu'elles détiennent et non une compétence supplémentaire, dans leurs **domaines communs de compétence**, à l'exclusion des pouvoirs de police et de réglementation (pas de plans d'urbanisme transfrontalier)
- conformément à la **législation nationale**,
- dans le respect des **engagements internationaux** pris par l'Etat dont elles relèvent (dont la législation européenne).



Les collectivités et leurs groupements formalisent leur coopération :

- en signant des **conventions de coopération** transfrontalière, qui est l'outil de droit commun,
- ou en créant des **structures de coopération** dotées de **la personnalité juridique**

(association, GEIE, GLCT, consorcio, SEML, GIP et GECT)

C'est le **droit d'un des partenaires** qui s'applique à la convention ou à la structure de coopération (**droit du lieu du siège de la structure**).



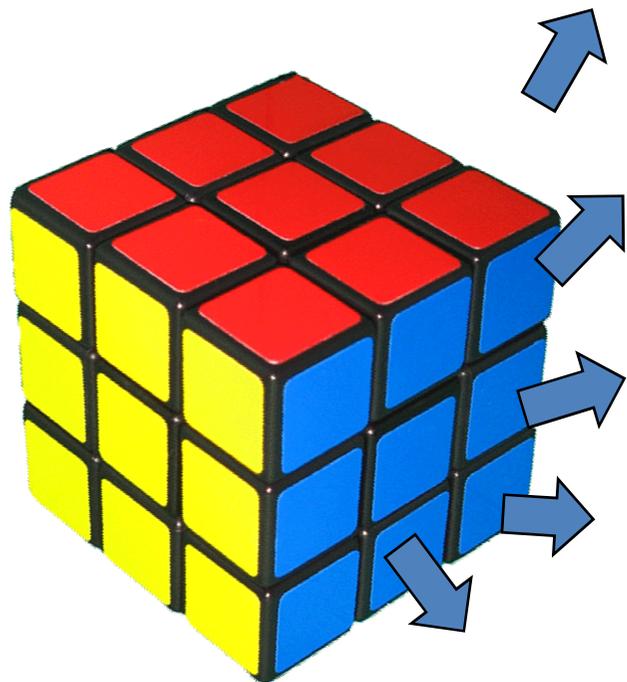
Une personne morale dotée de l'autonomie financière...

pour réaliser ses missions, le GECT :

- dispose d'un **budget annuel** voté par son assemblée, avec un volet fonctionnement et un volet opérationnel,
- peut déposer seul des **demandes de subvention « Interreg »**,
- peut employer son **personnel** et/ou s'appuyer sur les équipes techniques de ses membres,
- peut passer des **contrats** afin d'acquérir des biens et services.



...Créée volontairement par ses membres...



- 1) des **Collectivités et leurs groupements** appartenant à des Etats membres de l'UE,
- 2) **les Etats-membres** de l'UE,
- 3) toute personne morale appliquant les règles de marché public (= « **pouvoir adjudicateur** »)
- 4) des **associations composées de pouvoirs adjudicateurs**
- 5) des **personnes morales hors UE**, sous conditions



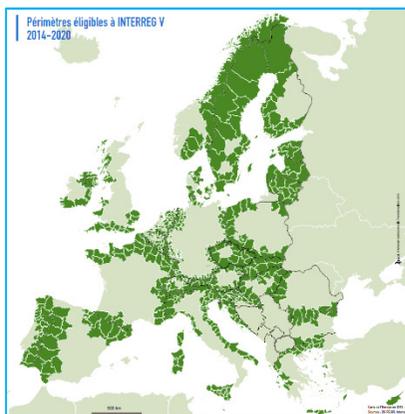
...et sous le contrôle de chaque Etat-membre...

Chaque Etat-membre est compétent :

- pour définir le régime du GECT ou interpréter le règlement 1082/2006 en fonction de son propre ordre juridique
- pour définir le régime de responsabilité du GECT (responsabilité limitée ou illimitée)
- pour autoriser la création du GECT ou la modification de la convention :
 - Il instruit les demandes de création
 - Il échange avec les autres Etats-membres concernés
 - Il demande éventuellement des modifications du projet de statuts et de conventions.



Le fait transfrontalier



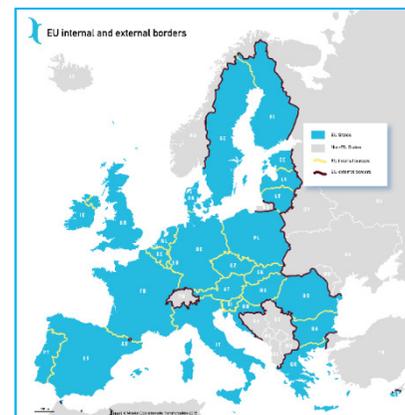
40 % du territoire de l'Union européenne



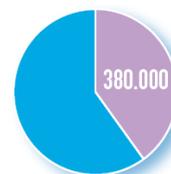
1 Européen sur 3 vit dans un espace frontalier



37 agglomérations transfrontalières en Europe



20 000 km de frontières internes à l'UE

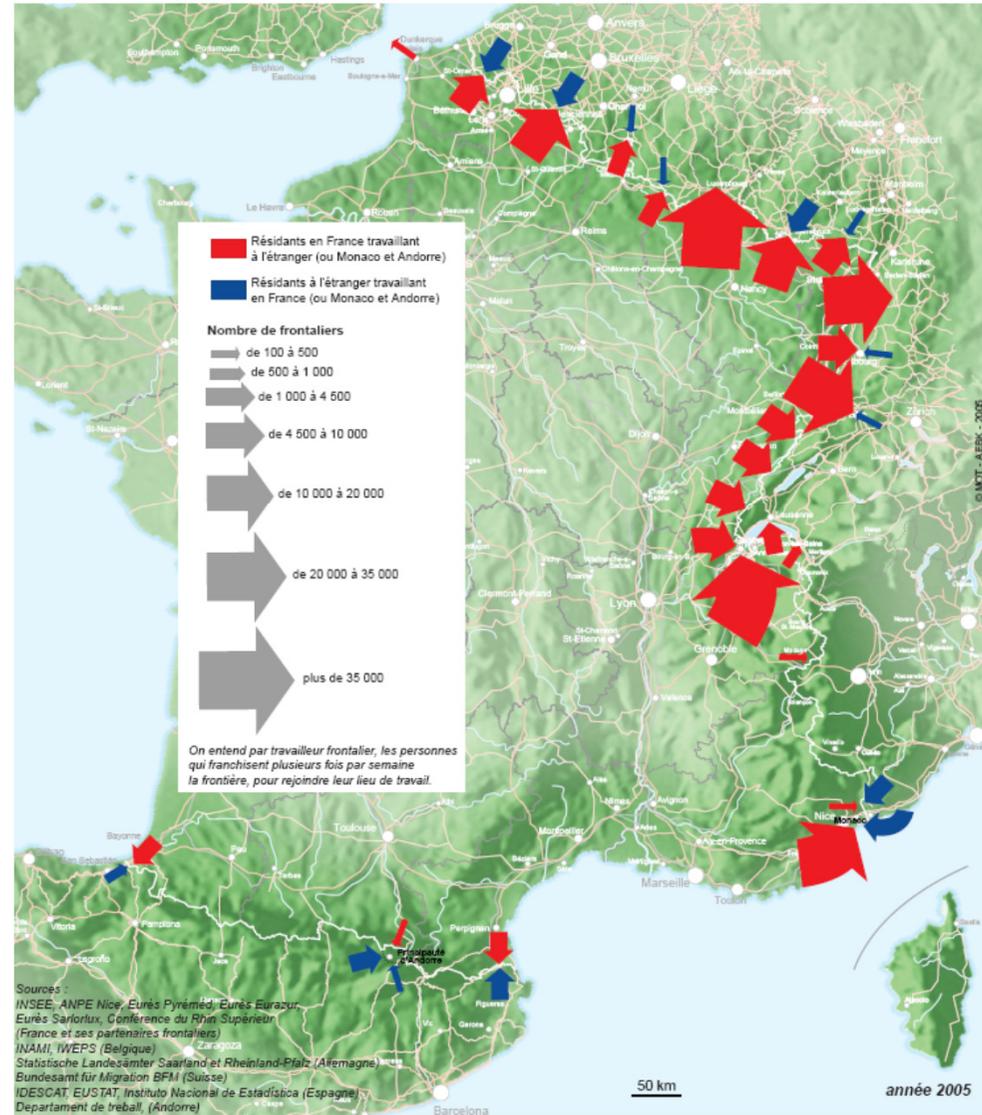


1 million de travailleurs frontaliers dans l'UE (dont 40 % vivant en France)

L'exemple de la France

- Une forme « d'intégration fonctionnelle » : le travail frontalier

Migrations alternantes Travailleurs frontaliers

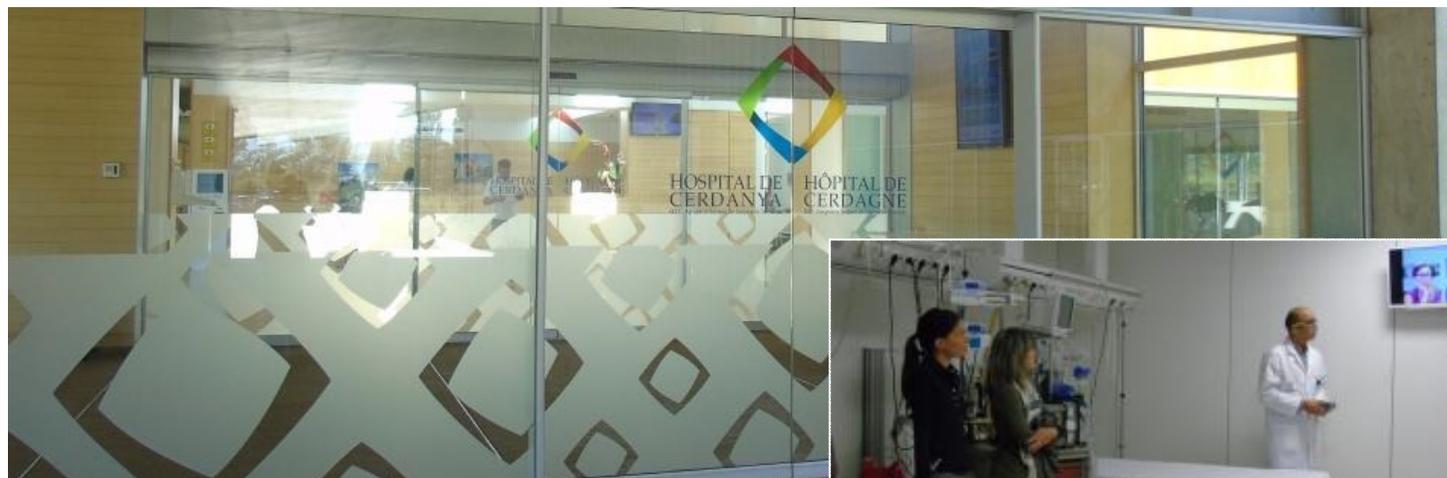


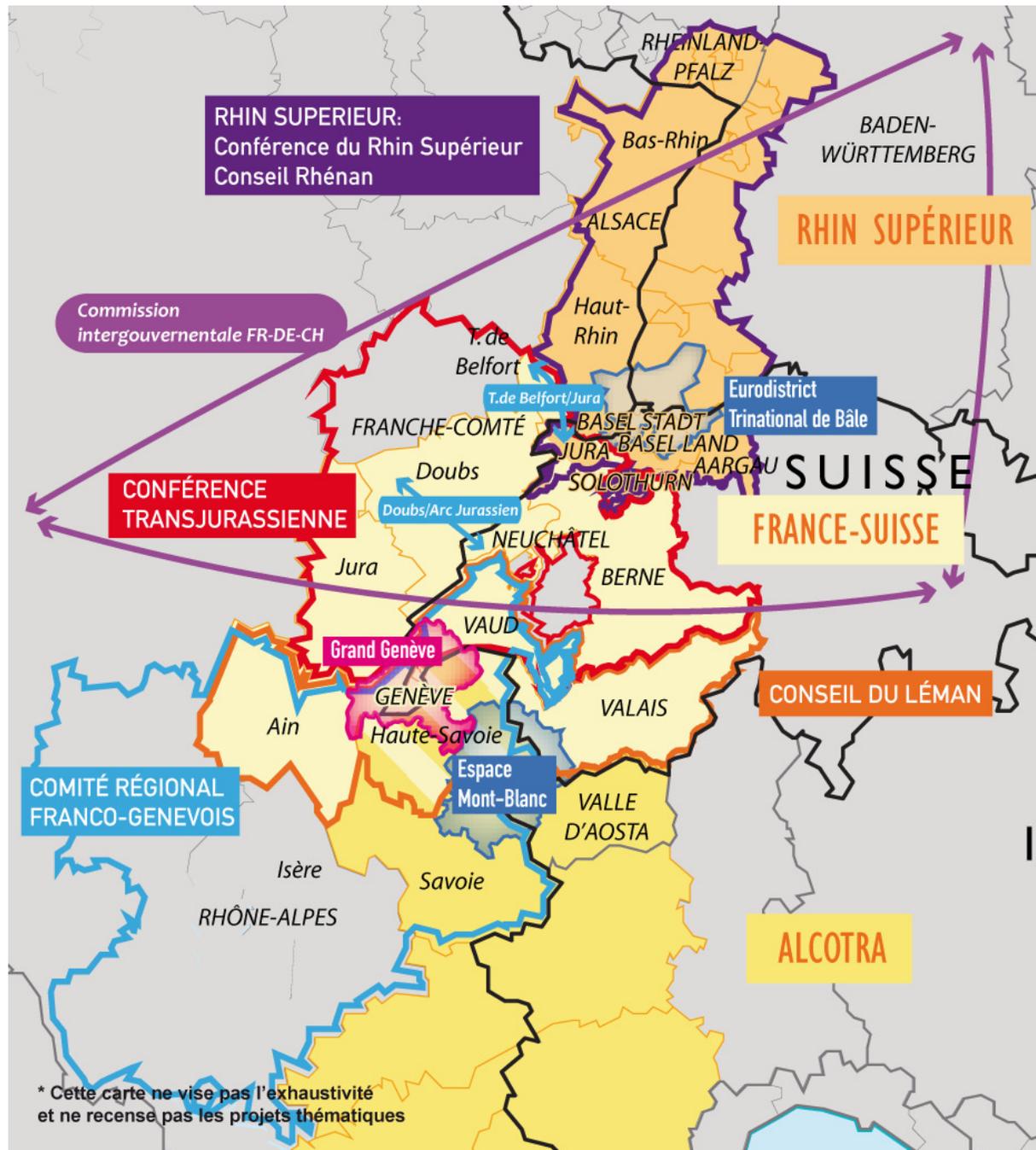
L'exemple de la France

- Des coopérations à plusieurs échelles sur les frontières nationales



Le GECT 'Hôpital de Cerdagne'



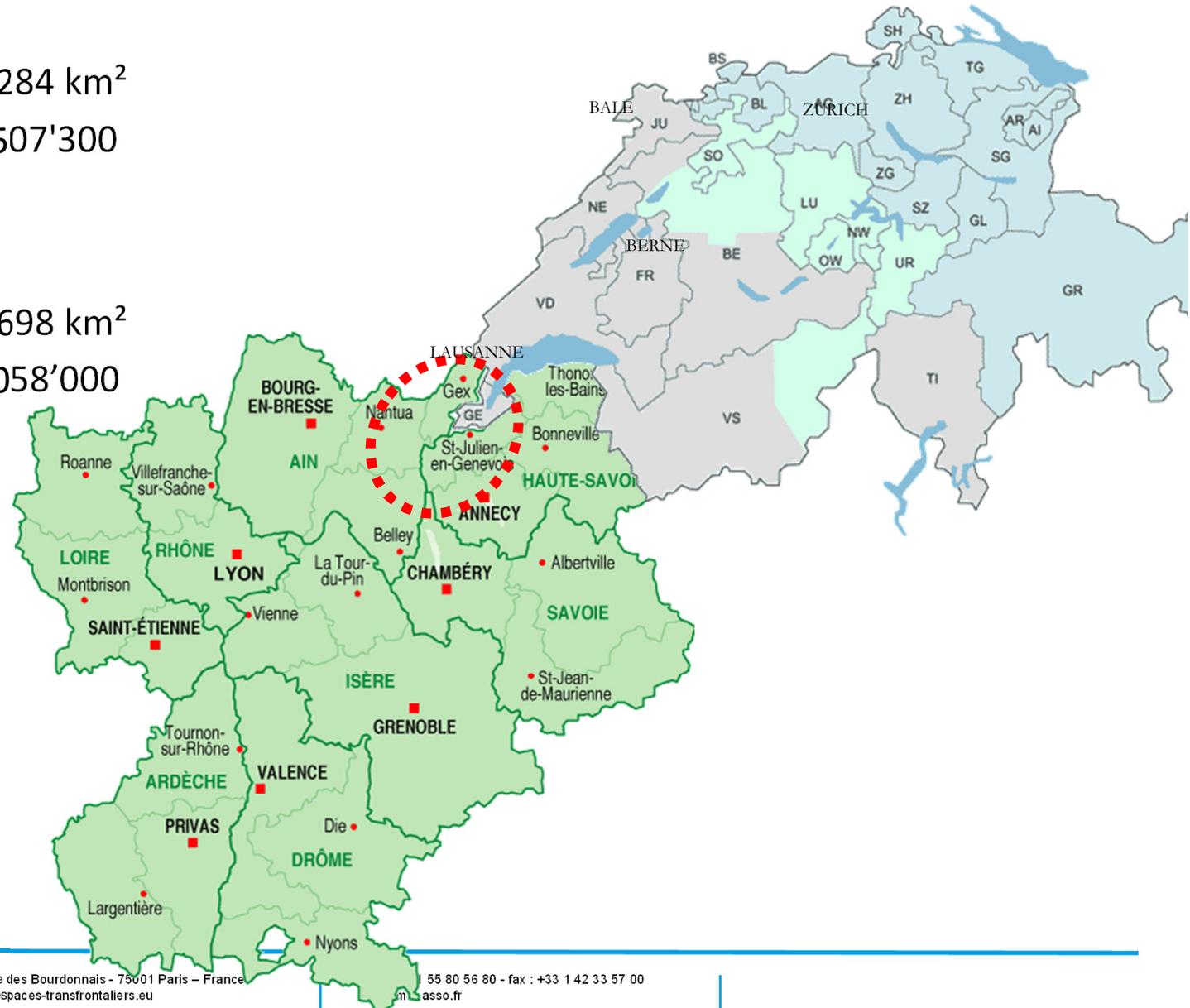


Les organismes de coopération transfrontalière franco-suisse

Quelques exemples d'accords et de structures de coopération transfrontalière franco-suisse, MOT 2011

Entre Suisse et Rhône-Alpes

- Suisse :
 - Superficie : 41'284 km²
 - Population : 7'507'300 hab
- Rhône-Alpes :
 - Superficie : 43'698 km²
 - Population : 6'058'000 hab



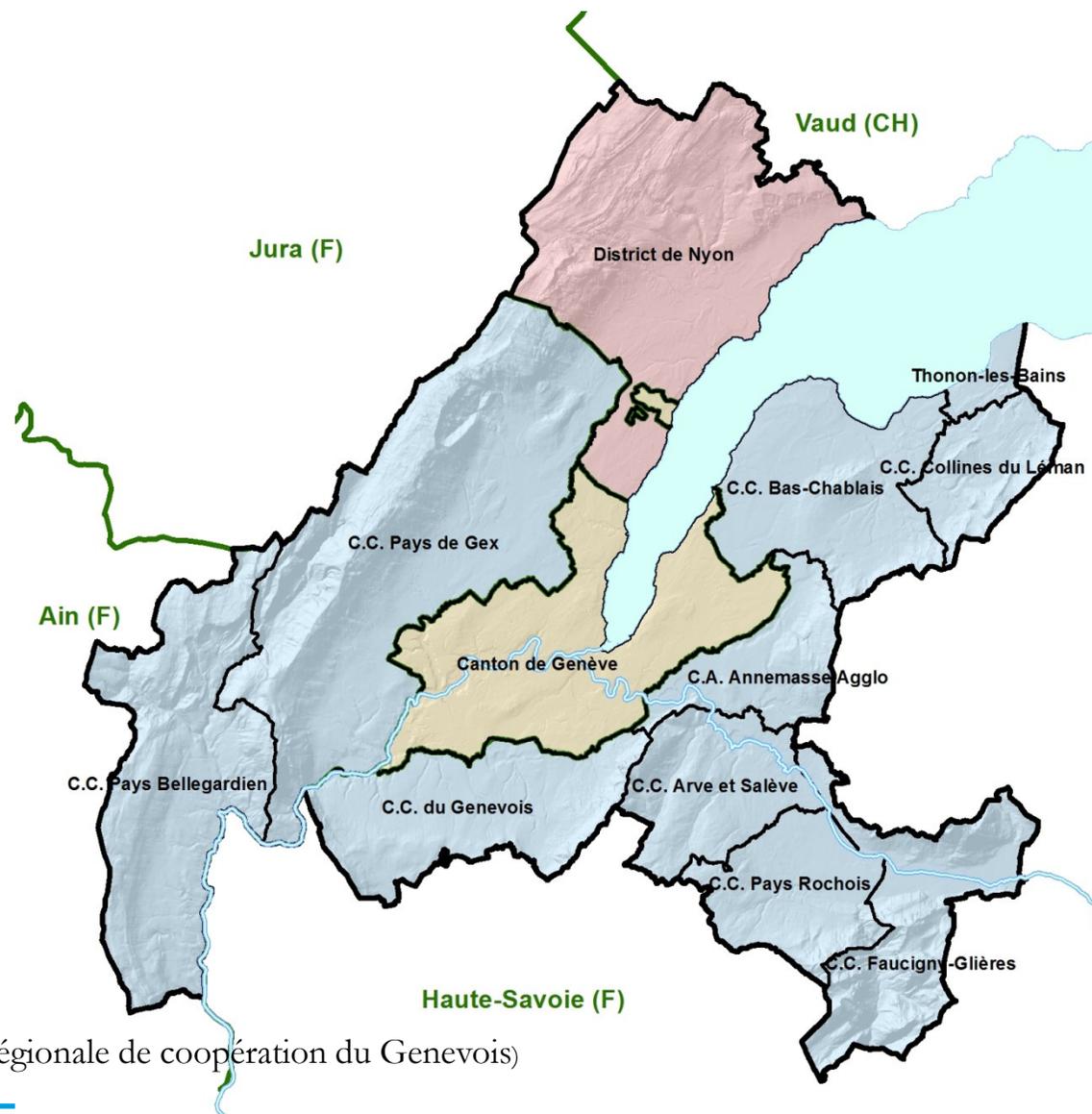
Le grand Genève

agglomération franco-valdo-genevoise

2 pays
2 cantons, 2 départements
1 région

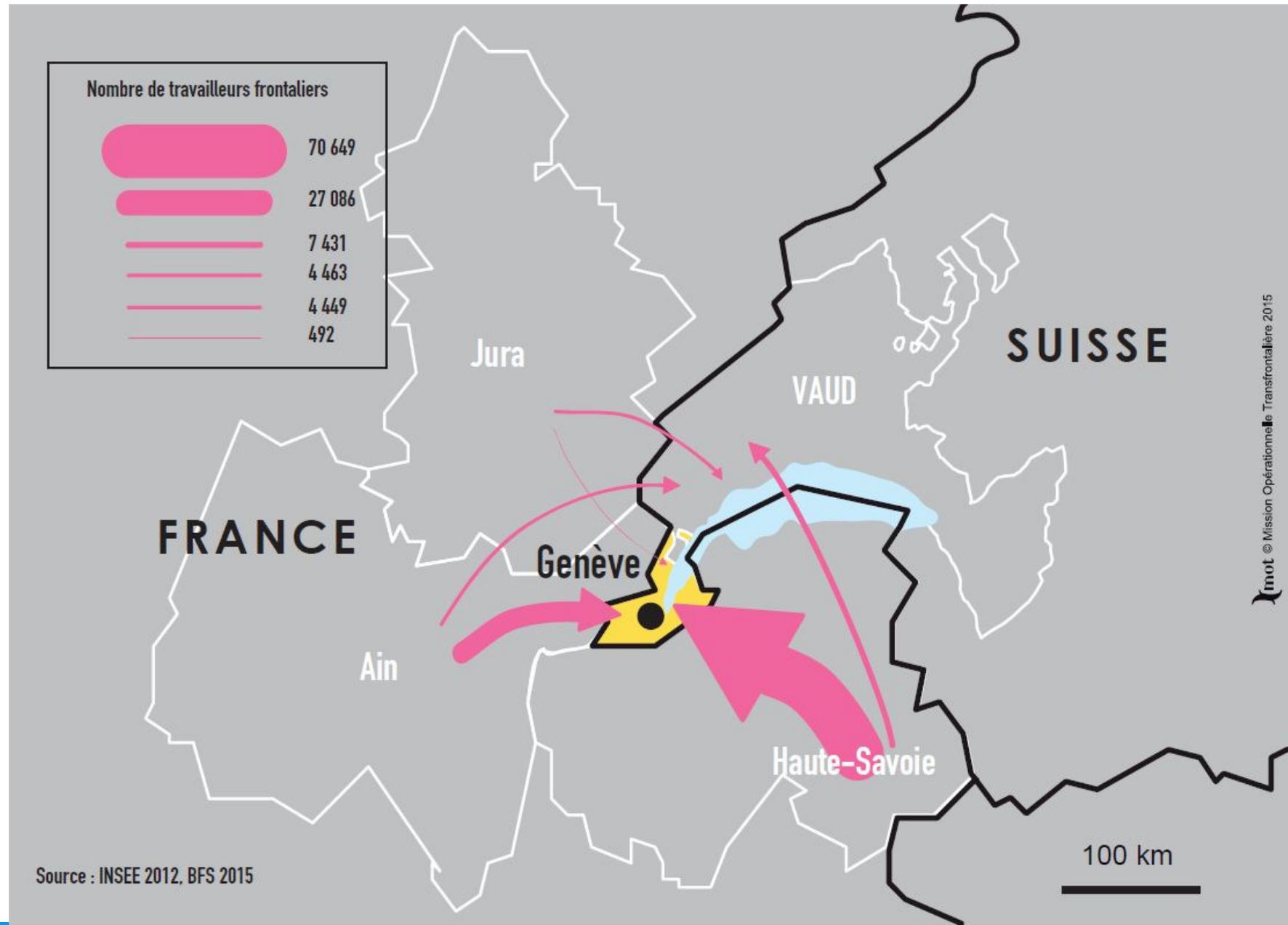
2'000 km²
212 communes

918'000 habitants
(Genève : 464'000 hab.)
Env. 440'000 emplois



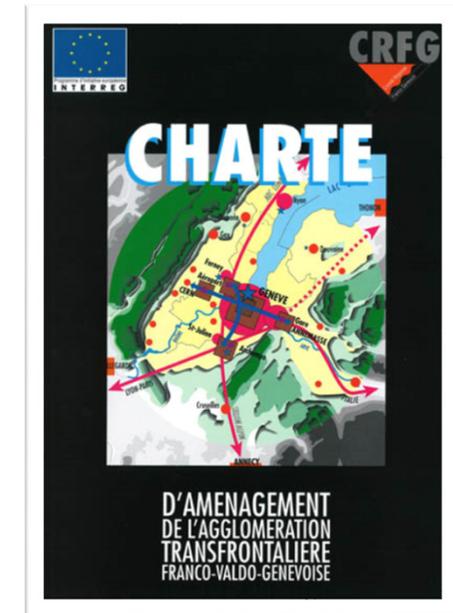
Périmètre de l'ARC (Assemblée régionale de coopération du Genevois)





Une agglomération qui se construit en plusieurs étapes

- > 1973 : création du Comité régional franco-genevois (CRFG)
- > 1987 : création du Conseil du Léman
- > 1997 : charte du CRFG
 - Première base de travail commune
 - 10 projets stratégiques transfrontaliers
 - Référence sur le plan directeur cantonal et les SCOTs
 - Politique des agglomération : relance du processus
- > 2001 : création de l'Association régionale de coopération du Genevois (ARC) devenue syndicat mixte en 2010
- > 2004 : lancement du Projet d'agglomération
- > 2005 : charte de développement des transports publics régionaux (DTPR)
- > 2007 : Projet d'agglomération 1^{ère} génération (déc. 2007)
- > 2012 : Projet d'agglomération 2^{ème} génération (juin 2012) & changement de nom
- > 28 janvier 2013: installation du GLCT



Charte du CRFG (1997)

Le schéma d'agglomération 2^{ème} génération (horizon 2030)

Fonctionnalités urbaines

-  Centre métropolitain
-  Centre régional d'agglomération centrale / d'agglomération régionale
-  Centre local d'agglomération centrale / d'agglomération régionale
-  Centre local
-  Village
-  Pôle d'activités métropolitain ou d'agglomération / pôle d'activités régional

Aires urbaines

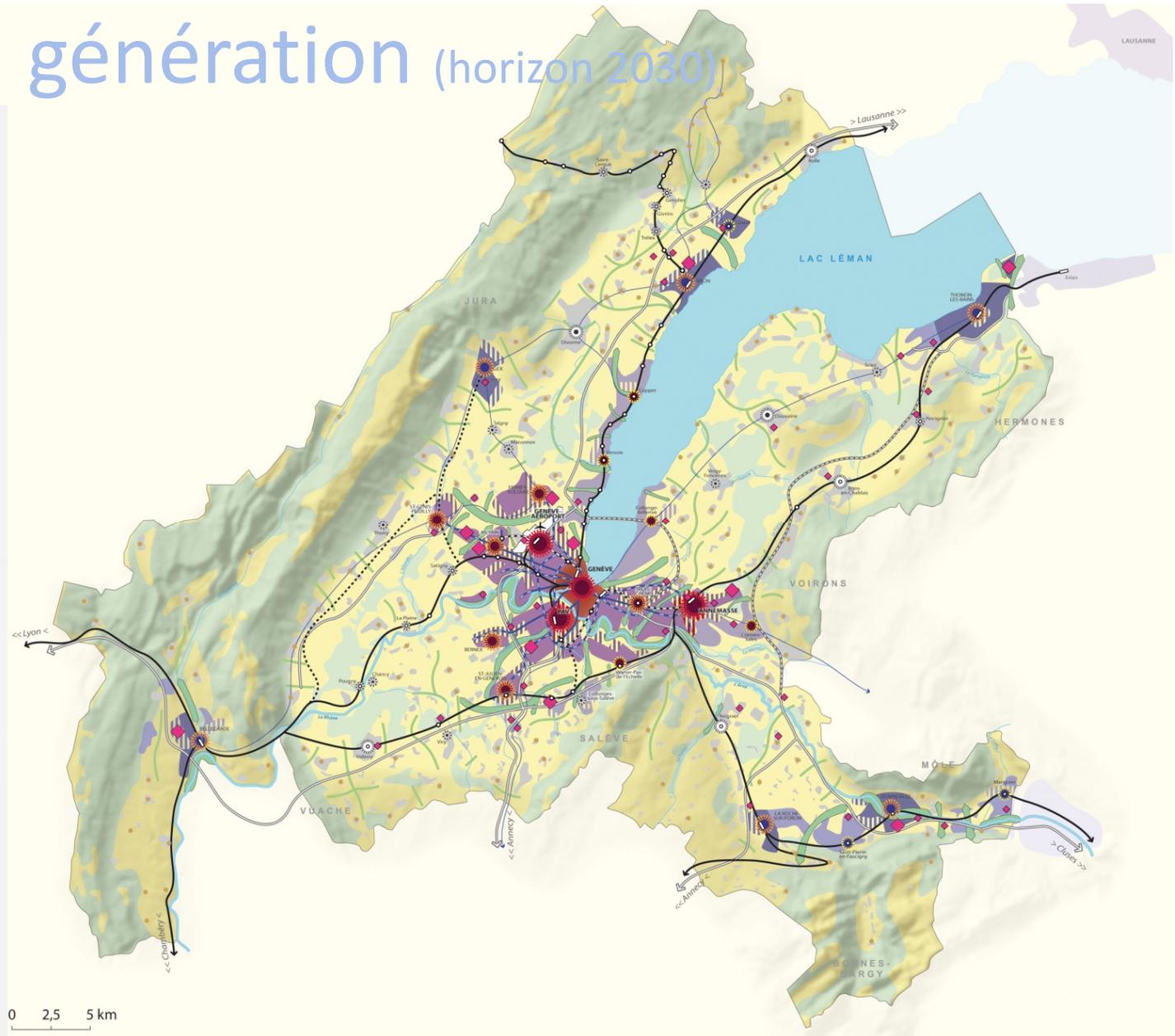
-  Cœur d'agglomération centrale
-  Aire urbaine d'agglomération centrale
-  Aire urbaine périphérique à l'agglomération centrale
-  Aire urbaine d'agglomération régionale
-  Aire urbaine périphérique à l'agglomération régionale
-  Aire villageoise
-  Aire de développement urbain

Transports

-  Ligne ferroviaire / horizon 2030 / horizon 2030+
-  Gare avec desserte nationale ou internationale / Gare avec desserte régionale ou RER
-  Axe TP (trams et axes forts tangentiels) / horizon 2030
-  Ligne de bus rapide interurbaine
-  Autoroute ou voie express / horizon 2030
-  Aéroport international

Paysages

-  Lac, cours d'eau
-  Espace agricole
-  Massif forestier, bois
-  Pénétrante de verdure
-  Césure verte et corridor biologique

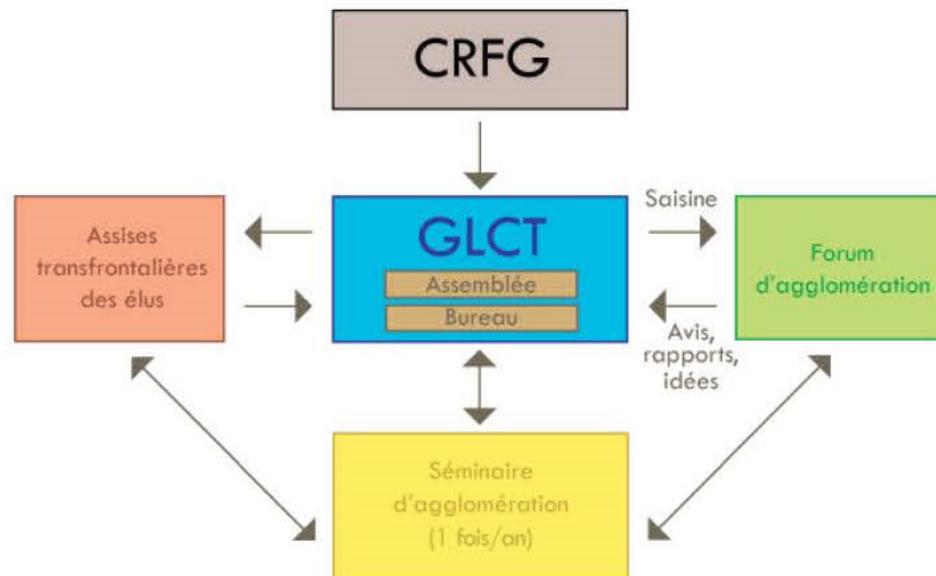


Le GLCT Grand Genève

- > Le Groupement de coopération transfrontalière (GLCT) remplace le Comité de pilotage du Projet d'agglomération à la gouvernance du Grand Genève au 1er janvier 2013
- > Création le 28 juin 2012 : signature de la convention instituant le GLCT, en même temps que le Projet d'agglomération 2^{ème} génération
- > Ses missions :
 - « Réaliser, organiser et gérer le lancement des études et démarches nécessaires à la réalisation du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et à son approfondissement » (article 1)
 - Gérer les différents programmes d'investissement pluriannuels de mise en œuvre du Projet d'agglomération
 - Un financement local et solidaire : contribution spécifique du Canton de Genève pour le financement des opérations sur territoire français (240 millions € sur 10 ans), établie de manière paritaire

La gouvernance du Grand Genève

28 janvier 2013 : une nouvelle gouvernance pour le Grand Genève



Les représentants du Grand Genève :

- République et canton de Genève
- Ville de Genève
- Canton de Vaud
- Conseil régional du District de Nyon
- Région Rhône-Alpes
- Conseils généraux 01 et 74
- ARC Syndicat mixte

CRFG : Comité régional franco-genevois

GLCT : Groupeement local de coopération transfrontalière



Le grand Genève: un contrat

- Un programme d'investissements à 10 ans

1,436 milliard CHF.-

pour 2015-2018

949 millions CHF font l'objet d'une demande de co-financement à la Confédération

124 projets

Infrastructures, grands équipements et politiques de services

Entre 150 et 180 millions CHF

Montant de cofinancement souhaité auprès de la Confédération



L'impact du projet CEVA sur le territoire français

Effets généraux

- Une offre territoriale attractive contribue au report modal
- Rapprochement des territoires
- Accès amélioré aux pôles de service (centres administratifs, culturels, économiques)
- Développement du marché pour les entreprises (zones de chalandise plus étendues)

Effets cœur d'agglomération

- Desserte fine du cœur de l'agglomération
- Connexion à l'aéroport Genève
- Développement des tranches en cœur de ville

Effets territoriaux

- Accès facilités aux bassins d'emploi
- Liens entre administrations et offre de transport, contribuant à un aménagement du territoire plus vertueux

Effets tourisme

- Meilleure desserte des stations du Chablais et de la vallée de l'Aire
- Gain de temps pour les accès aux services touristiques

Fréquence des trains en heure de pointe

Temps d'accès à Genève-Cornavin :

- moins de 20 mn
- de 20 à 40 mn
- de 40 mn à 1h00
- de 1h00 à 1h20
- plus de 1h20

Grand couloir de rabattement

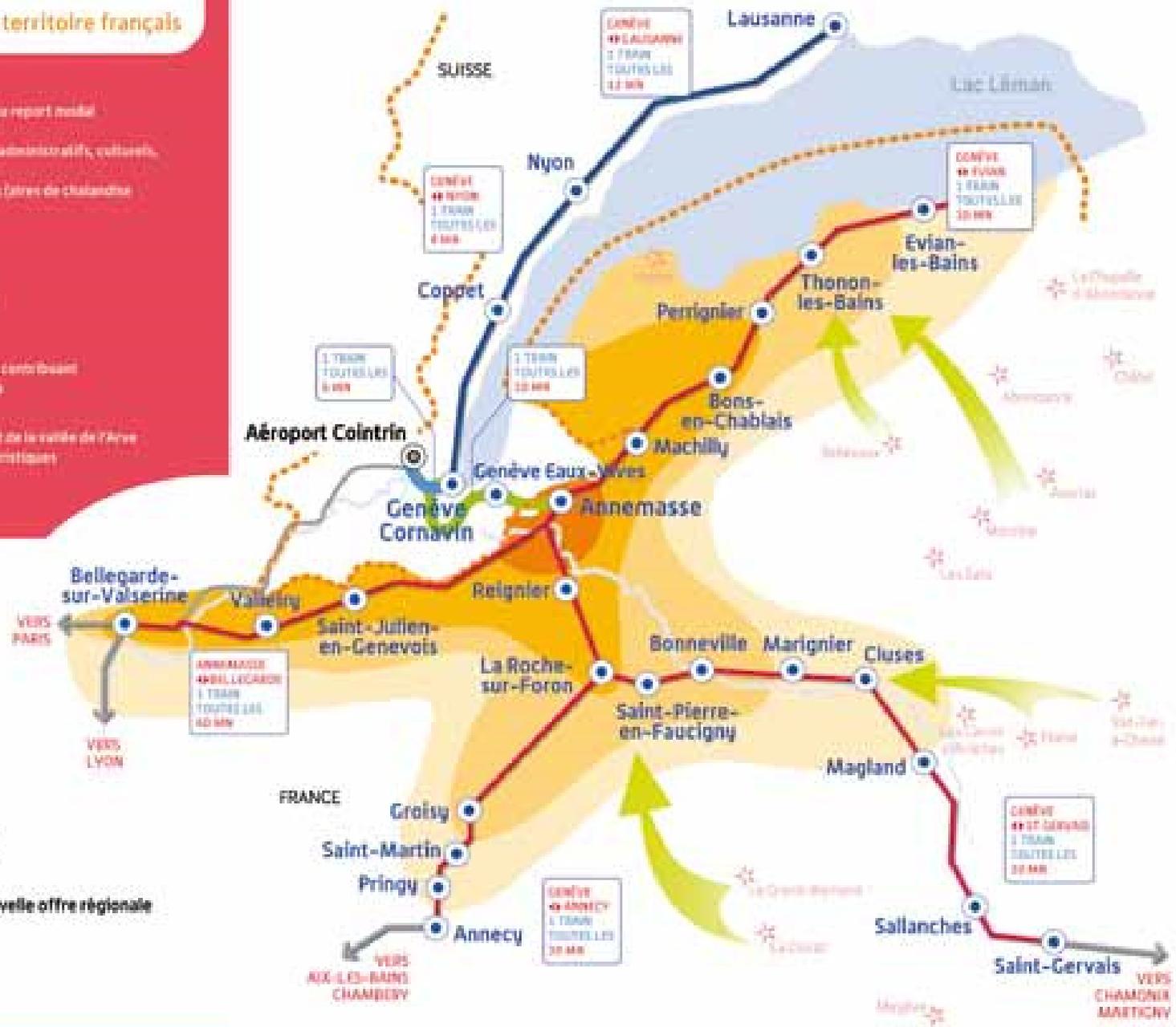
Projet Ceva

Réseau bénéficiant d'une nouvelle offre régionale

Réseau suisse

Gare

Site touristique



**... Votations CH du 9/2/14 « contre l'immigration de masse »,
du 18/5/14 Genève contre le financement de parking relais en FR.**

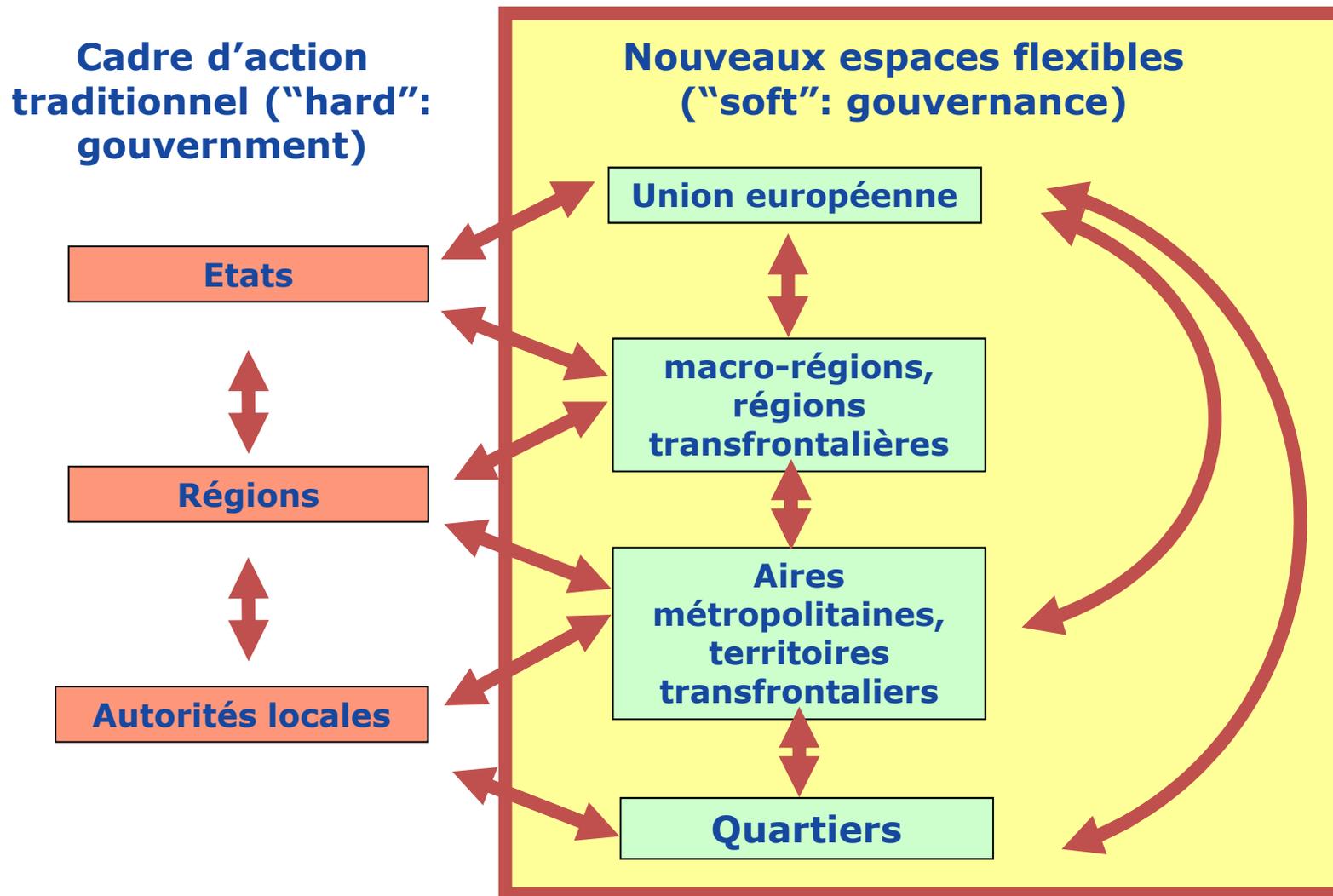
Faut il « changer le peuple » ?

Comment construire la cité transfrontalière

- **Cité marchande : travailleurs et consommateurs transfrontaliers**
- **Cité technique : services publics transfrontaliers**
- **Cité politique : gouvernance territoriale transfrontalière**
- **Cité de l'opinion : media transfrontaliers**
- **Cité des hommes : projets « citoyens »**
- **Cité de l'esprit : culture et vision communes**

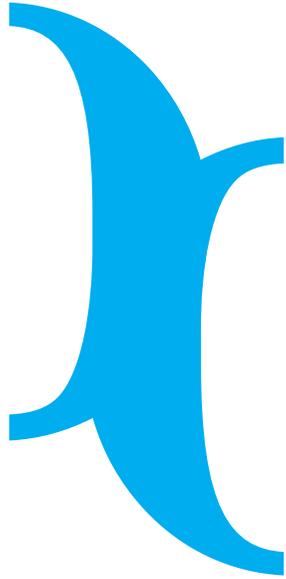


Du gouvernement à la gouvernance multi-niveaux



Comment construire l'Europe? La méthode Monnet

- **Europe marchande: marché unique**
- **Europe technique: CECA; réseaux trans-européens**
- **Europe politique: Parlement européen**
- **Europe de l'opinion: media européens**
- **Europe « des hommes »: Erasmus**
- **Europe de l'esprit: « patrimoine moral et spirituel »**



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Plus d'information :

www.espaces-transfrontaliers.eu

Contact

38, rue des Bourdonnais
75001 Paris – France
jean.peyrony@mot.asso.fr
Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Niveau européen

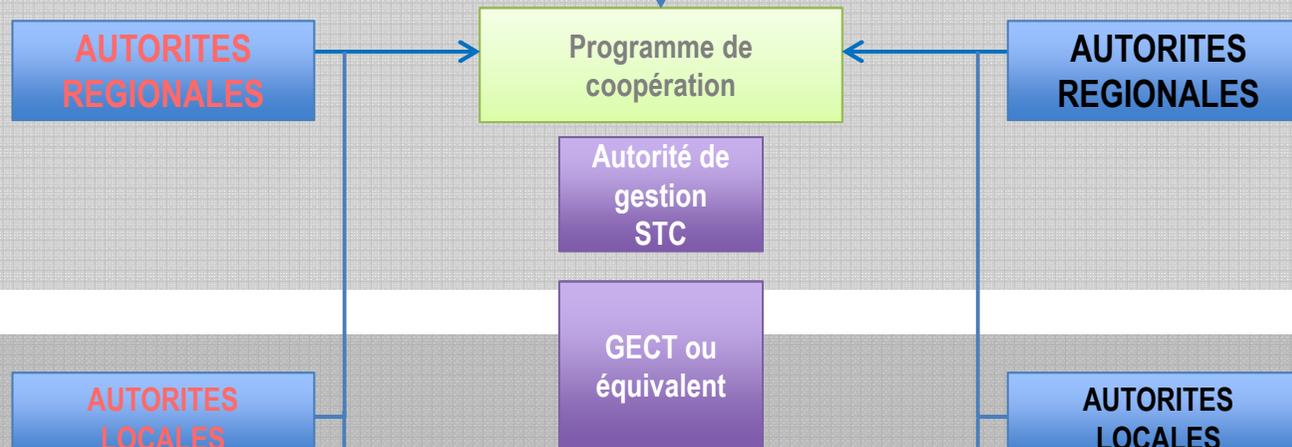
Union Européenne

Cadre stratégique commun

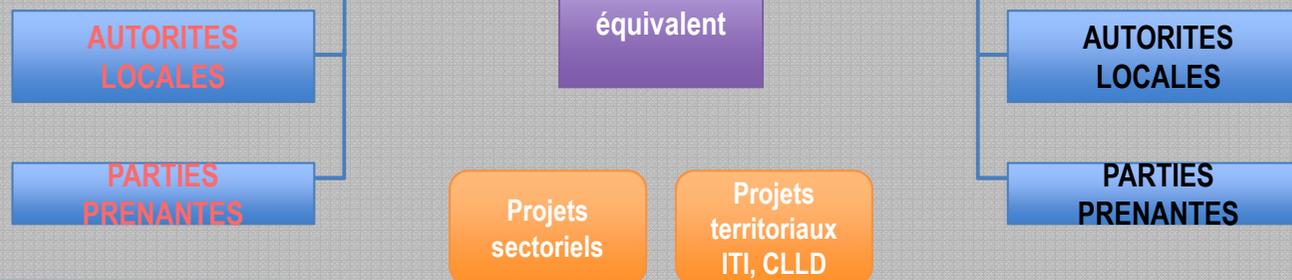
Niveau national

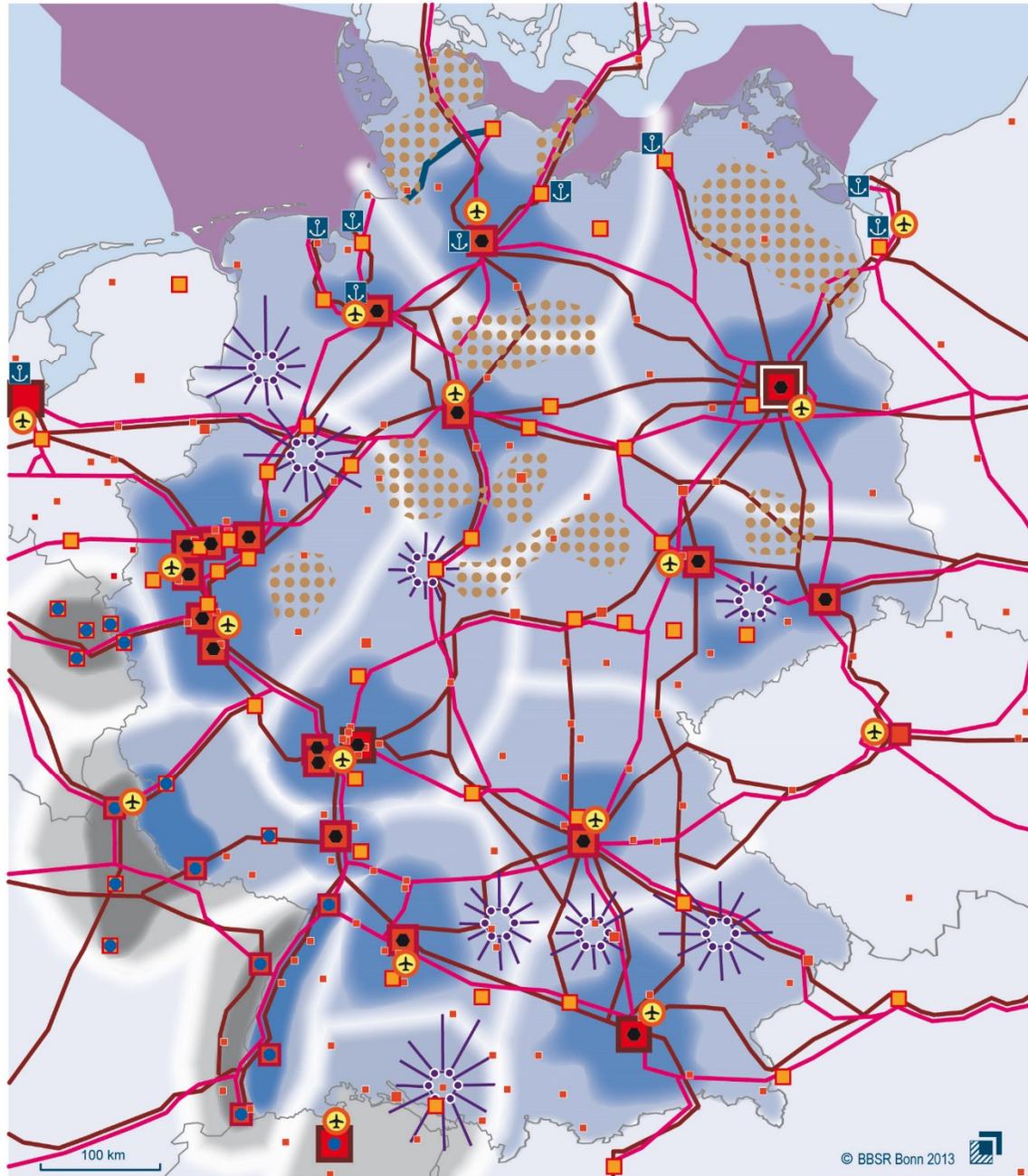


Niveau régional



Niveau local





Metropolräume

- Kerne der Hauptstadtregion und der europäischen Metropolregionen
- weitere Standorte von Metropolfunktionen
- engere metropolitane Verflechtungsräume
- weitere metropolitane Verflechtungsräume einschließlich ländlicher Räume
- Übergangszonen zwischen metropolitenen Verflechtungsräumen

- Kerne der metropolitenen Grenzregionen (IMeG)
- engere metropolitane Verflechtungsräume in metropolitenen Grenzregionen (IMeG)
- Metropolitenen Grenzregionen (IMeG)

Ländliche und verstärkerte wirtschaftliche Wachstumsräume



Räume mit besonderem strukturellem Handlungsbedarf



Verkehrsinfrastruktur

(Grundlage: Ergebnis des Trilogs vom 29.05.2013)

- Strasse - Europäisches Kernnetz
- Schiene - Europäisches Kernnetz
- Internationaler Flughafen - Europäisches Kernnetz
- Internationaler Seehafen - Europäisches Kernnetz
- Nord-Ostsee-Kanal
- maritimer Planungsraum

Die Karte veranschaulicht das Leitbild. Die Signaturen stellen jedoch keine planerischen Festlegungen dar.



Les enjeux transfrontaliers



AU NIVEAU LOCAL

- Gestion spécifique par les acteurs locaux ou régionaux
- Projets sectoriels et de développement intégrés à l'échelle de « territoires transfrontaliers »



AU NIVEAU NATIONAL

Enjeux pour les Etats :

- Soutenir la coopération des acteurs locaux et régionaux
- Coopérer dans leurs domaines de compétences
- Se coordonner par-delà la frontière



AU NIVEAU EUROPEEN

- Prendre en compte la réalité transfrontalière
- Prendre en compte l'impact territorial des politiques sectorielles sur les espaces transfrontaliers
- Poursuivre la politique de cohésion, avec une synergie plus forte entre CTE et programmes régionaux (Interreg, ...)
- Développer des outils juridiques pour les projets et les territoires transfrontaliers (GECT, ...)
- Renforcer les programmes européens de mise en réseau et de recherche appliquée
- Constituer des réseaux globaux d'échanges sur la question des frontières



La MOT, des réponses adaptées à chaque niveau



AU NIVEAU LOCAL

- Accompagner les territoires transfrontaliers et les acteurs de la coopération dans des domaines variés
- Assister les porteurs de projets transfrontaliers
- Réaliser des études (diagnostic, expertise juridique, etc.)



AU NIVEAU NATIONAL

- Accompagner le niveau national (interministériel, Parlement) dans la prise en compte des territoires transfrontaliers
- Accompagner sur chaque frontière la coordination des États frontaliers



AU NIVEAU EUROPEEN

- Mettre en réseau les territoires transfrontaliers
- Meilleure reconnaissance de ces territoires spécifiques par les institutions et dans les politiques européennes
- Assister les institutions européennes dans leurs actions et leurs réflexions sur les questions transfrontalières
- Faciliter la mise en réseau des États européens sur les enjeux transfrontaliers
- Aider à la diffusion des bonnes pratiques à des espaces transfrontaliers aux problématiques similaires à travers l'Europe et ailleurs dans le monde



Quelques projets réalisés par la MOT

AU NIVEAU LOCAL



- Appui à la création de l'hôpital transfrontalier de Cerdagne (FR/ES)
- Appui à la création du GECT Eurodistrict Saar Moselle (FR/DE)
- Stratégie transfrontalière de l'Arc Jurassien (FR/CH)
- Gestion et exploitation d'un bac fluvial Guyane (FR) - Suriname

AU NIVEAU NATIONAL

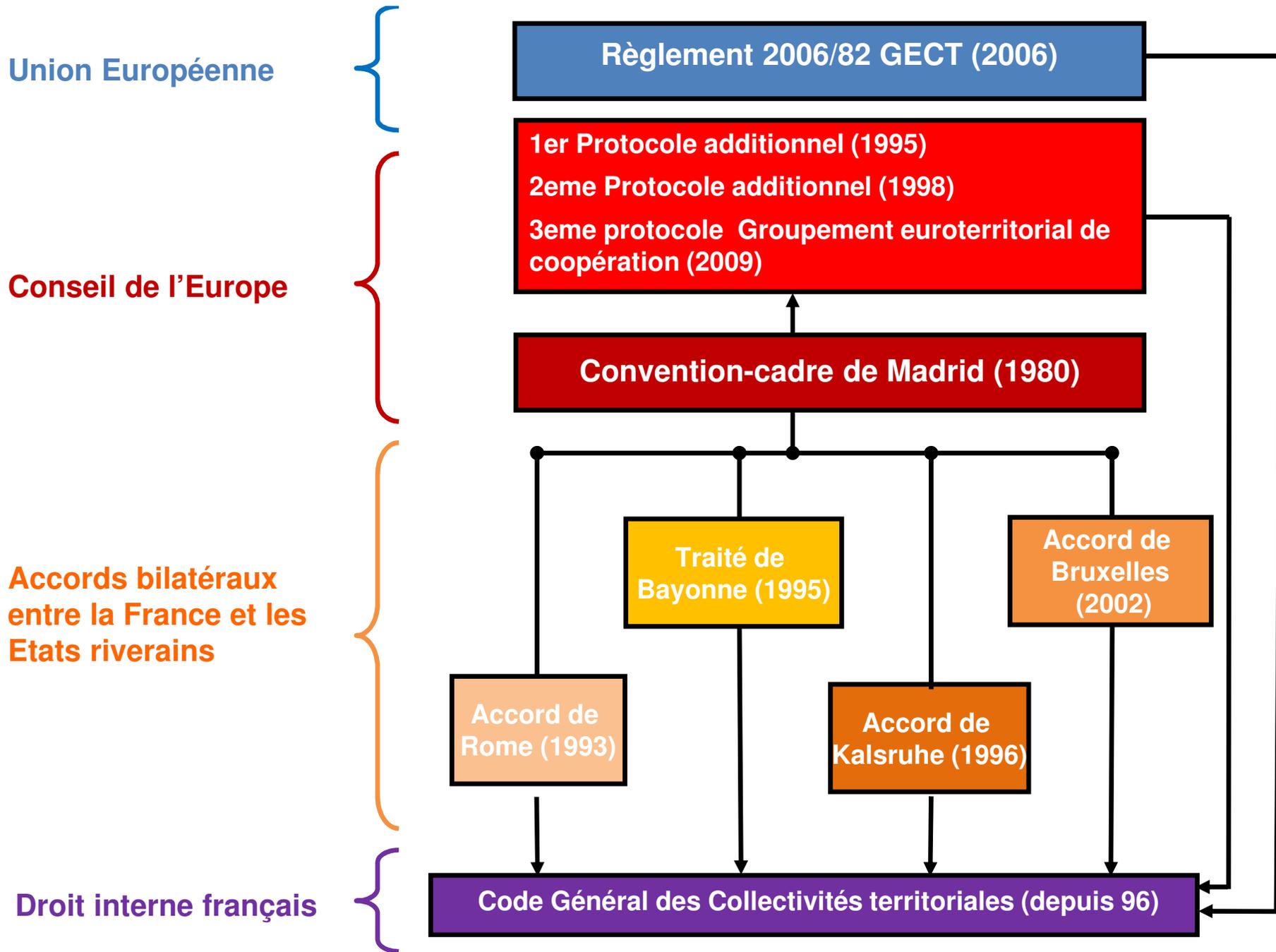


- Analyse des obstacles à la coopération entre la France et la Belgique
- Formation des préfets aux questions transfrontalières
- Accompagnement des parlementaires français pour une meilleure prise en compte du transfrontalier dans les politiques publiques

AU NIVEAU EUROPEEN



- Projet URBACT « EGTC » sur la gouvernance des agglomérations transfrontalières
- Comité stratégique transfrontalier sur l'observation statistique
- Plateforme des structures nationales d'appui à la coopération transfrontalière



Exemples de montages transfrontaliers (Guide des projets transfrontaliers)



Forme juridique



GECT



Association



GEIE



SEML



GLCT



Autre



Consorcio

Thématiques



Plurithématique



Développement économique



Environnement



Tourisme



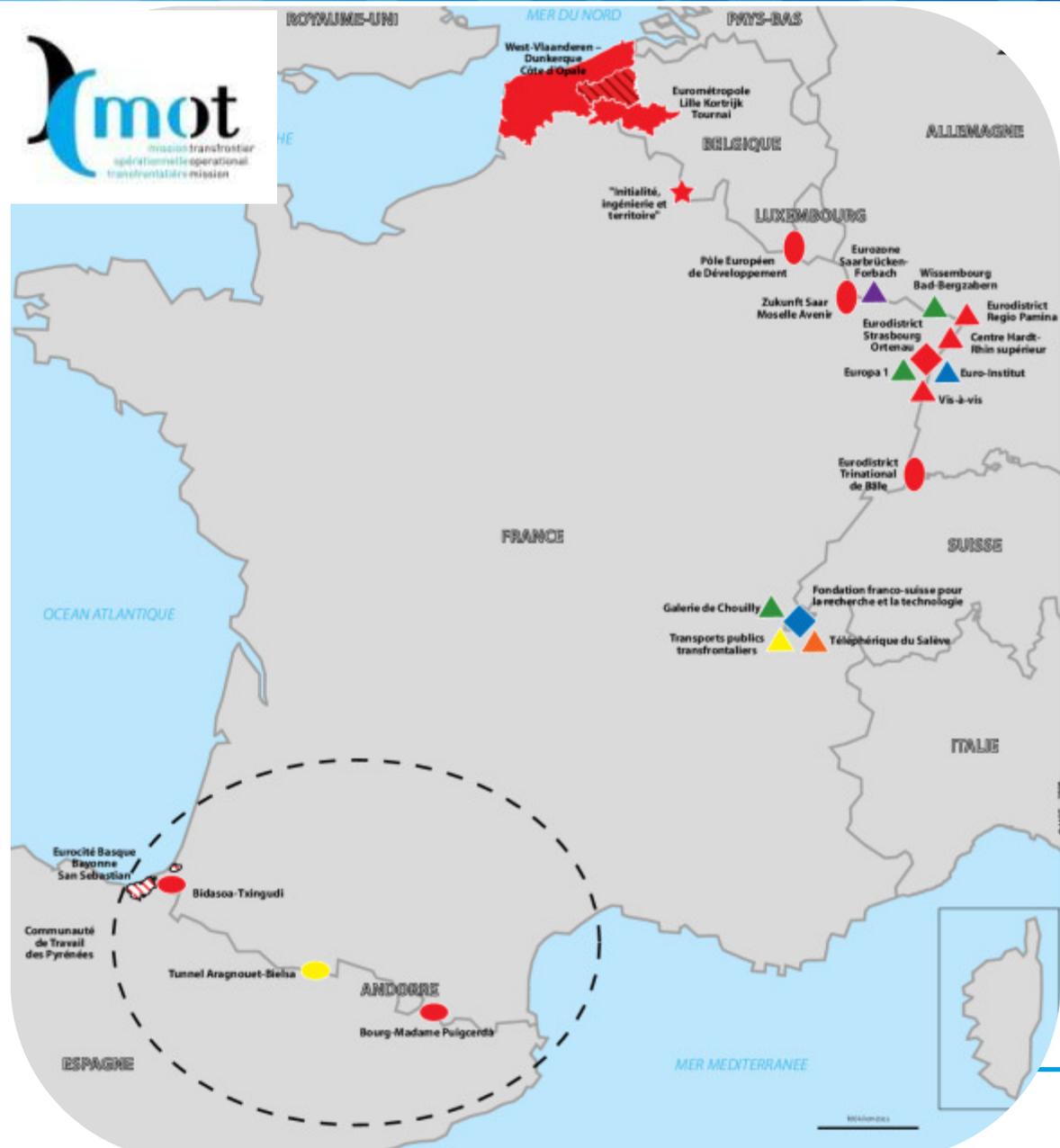
Transport



Recherche et formation

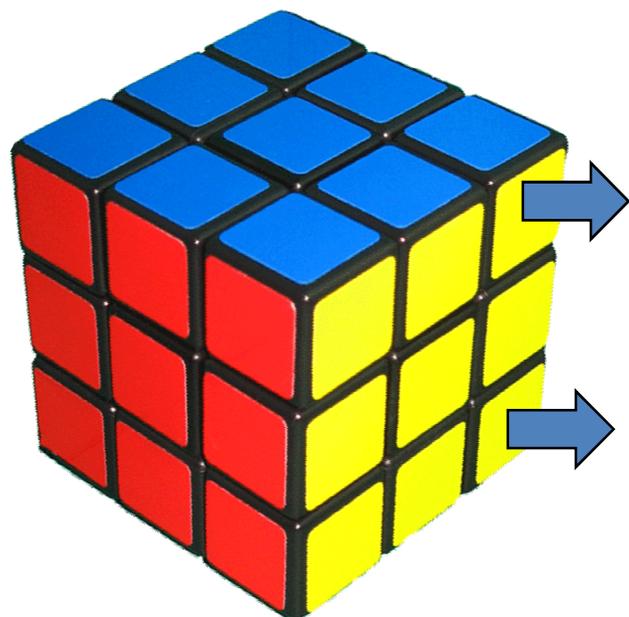


Autorité de gestion Interreg IV A





...qui lui confient des missions...



Gérer des projets de coopération transfrontalière, transnationale ou interrégionale avec ou sans financement communautaire

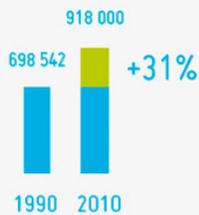
Gérer des programmes de coopération transfrontalière, transnationale ou interrégionale (autorité de gestion)

Le grand Genève : un territoire dynamique

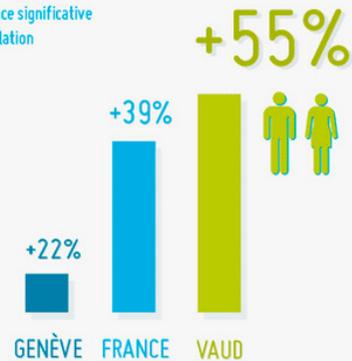


La population

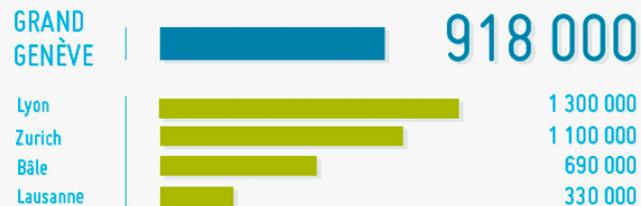
Nombre d'habitants dans l'agglomération :



Depuis 1990 : tous les grands pôles de l'agglomération enregistrent une croissance significative de population



Comparaison du nombre d'habitants avec les agglomérations voisines



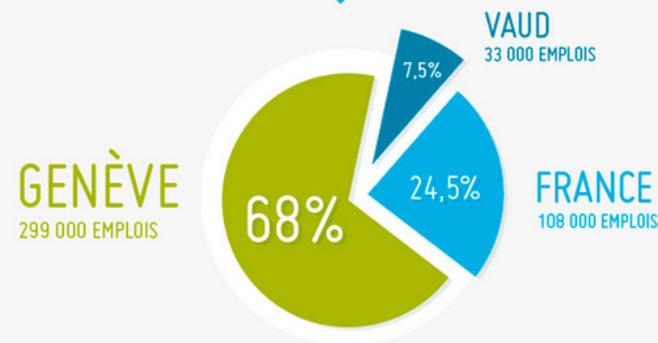
LA POPULATION DU GRAND GENÈVE A CRÛ DEUX FOIS PLUS VITE QUE CELLE DE ZURICH ET LYON CES 10 DERNIÈRES ANNÉES

Les emplois

Nombre d'emplois



Répartition des emplois



LES EMPLOIS SONT LARGEMENT CONCENTRÉS DANS LE CANTON DE GENÈVE



Le Grand Genève : les défis de la mobilité

La mobilité

Évolution de la mobilité en 10 ANS :



Le grand Genève : les enjeux du logement

Le logement

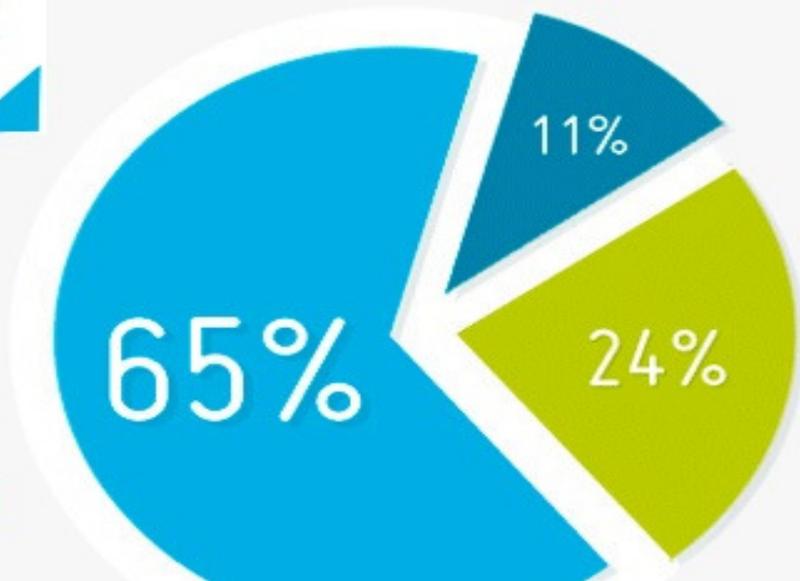


ENTRE 2000
ET 2010 ▶

65 460
LOGEMENTS COMMENCÉS
DANS L'AGGLOMÉRATION !

Répartition
des nouveaux
logements

FRANCE
42 710 LOGEMENTS



VAUD
7 350 LOGEMENTS

GENÈVE
15 400 LOGEMENTS

Le GLCT Grand Genève

Il est le premier GLCT de droit Suisse

Il est présidé par François LONGCHAMP, Conseiller d'Etat du Canton de Genève

Il est composé d'un Bureau avec, outre le Président, 7 Vice-présidents (une vice-présidence par partie)...

... et d'une Assemblée comprenant 26 membres

Techniquement, il est administré par un Secrétaire général et 3 Chefs de projet (un genevois, un vaudois et un français).